

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Greenpeace-passe-au-crible-les>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°36 > **Greenpeace passe au crible les performances écologiques des fournisseurs d'électricité**

1er octobre 2007

Greenpeace passe au crible les performances écologiques des fournisseurs d'électricité

Avec l'ouverture totale du marché de l'électricité le 1er juillet 2007, de nouveaux fournisseurs peuvent désormais proposer leurs services aux particuliers. Dans le comparatif Ecolo Watt, Greenpeace évalue la qualité environnementale d'EDF et de ses concurrents. Les résultats de l'étude révèlent d'importantes disparités et peu d'offres écologiques sérieuses, à l'exception d'Enercoop.

"ECOLO WATT, comparatif écolo des fournisseurs d'électricité" explore le nouveau marché français de l'électricité sous l'angle écologique. L'objectif est de guider les consommateurs dans le choix de leur fournisseur en mettant en valeur ceux qui proposent les offres et services les plus respectueux de l'environnement et d'inciter les autres à s'améliorer. Les performances globales de chaque opérateur sont notées à partir de l'évaluation de leurs mix énergétiques actuels, de leurs politiques énergétiques passées et futures, de leurs services énergétiques et de leurs politiques commerciales.

Au terme de la notation, les résultats sont sans appel : le classement fait surgir de fortes disparités entre fournisseurs d'électricité. Enercoop, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), apparaît nettement comme le seul opérateur à proposer aux consommateurs une offre véritablement respectueuse de l'environnement. Excepté GEG Sources d'énergies, qui atteint un niveau moyen, tous les autres réalisent des performances globales mauvaises, voire catastrophiques, du point de vue environnemental.

Le mix énergétique français : faible en renouvelables, fort en nucléaire

La composition des mix énergétiques actuels des fournisseurs, c'est-à-dire la proportion de chaque source d'énergie utilisée dans l'électricité vendue aux clients, constitue le critère le plus important. L'électricité d'origine renouvelable (énergie solaire, éolienne, géothermique, petite hydraulique, biomasse...), non polluante et inépuisable, est mise en valeur. Le nucléaire est pénalisé pour la menace qu'il fait peser sur l'environnement et la santé. Sont aussi pénalisées des technologies fortement émettrices de gaz à effet de serre (pétrole, charbon, fioul...) responsables des

changements climatiques.

Globalement, le mix énergétique actuellement vendu en France est limité en émissions de CO₂ et donc en gaz à effet de serre mais se caractérise par une faible part d'énergies renouvelables et une forte proportion de nucléaire. On est loin de l'objectif fixé par l'Union européenne de porter à 21% la part d'électricité d'origine renouvelable dans la consommation nationale d'ici à 2010.

Le mix d'EDF (composé à 86% de nucléaire) alimente en effet près de 90 % du marché sur lequel la plupart des autres fournisseurs viennent s'approvisionner. Seul Enercoop se démarque et obtient la note maximum dans cette catégorie avec une électricité d'origine 100% renouvelable, qui ne génère ni danger nucléaire ni CO₂.

Des politiques énergétiques diversifiées

Dans la même logique, la notation de l'évolution passée et future des mix énergétiques des fournisseurs met en valeur l'augmentation de la part des énergies renouvelables, tandis que tout investissement ou toute augmentation de la part des énergies les plus polluantes (nucléaire, charbon et fioul) sont fortement pénalisés.

On remarque que dans le contexte nouveau de l'ouverture à la concurrence, beaucoup d'incertitudes pèsent sur les investissements des opérateurs dans les installations de production ou sur les choix d'approvisionnement. Ils témoignent néanmoins de positionnements très différents. Alors que certains s'orientent résolument vers les énergies renouvelables (Enercoop, GEG Sources d'Energies), d'autres investissent dans les technologies nucléaires et thermiques polluantes (EDF et Poweo par exemple).

Les réponses à la nécessité de faire des économies d'énergie

La troisième rubrique concerne l'appréciation de la politique des différents fournisseurs d'électricité en matière d'aide et d'encouragement à la maîtrise de la consommation de leurs clients. Les points sont attribués aux opérateurs en fonction du niveau et de la qualité des informations et conseils qu'ils fournissent à leurs clients concernant les économies d'énergie mais aussi des incitations faites aux consommateurs pour qu'ils réduisent leur consommation et enfin des audits ou services énergétiques proposés.

Tous les fournisseurs proposent à leurs clients des informations et conseils plus ou moins élaborés pour réaliser des économies d'énergie. Certains opérateurs se contentent de lister quelques "écogestes", d'autres vont plus loin en proposant à leurs clients diverses formules d'audits énergétiques. Le plus souvent, ces audits permettent aux consommateurs d'identifier leurs postes de consommation d'électricité (éclairage, production d'eau chaude, chauffage...) et d'agir concrètement pour atteindre une meilleure efficacité énergétique (mise en place d'ampoules basse consommation, etc.).

En termes de politique commerciale, les performances environnementales des fournisseurs sont aussi très disparates. EDF n'obtient aucun point sur ce critère, tant l'opérateur historique fait la promotion de systèmes énergiquement inefficaces comme le chauffage et les chauffe-eau électriques. En revanche, en proposant des systèmes tarifaires qui incitent leurs clients à diminuer leur consommation, Poweo et Direct Energie obtiennent la note maximale.

Quid des offres vertes

Ecolo Watt réalise aussi une plongée dans le marché de l'électricité verte pour évaluer la qualité des offres vertes proposées par les opérateurs qui n'offrent en effet pas le même niveau d'exigence en

termes de mode de fonctionnement et d'origine de l'électricité.

Les offres électriques vertes existant actuellement en France sont le plus souvent fondées sur le système des certificats verts. S'ils attestent qu'une certaine quantité d'électricité d'origine renouvelable a bien été injectée sur le réseau, ces certificats restent un outil très contestable. Tout d'abord, le système d'émission des certificats et leur vente se fait de manière totalement déconnectée de la production et de la vente de l'électricité renouvelable. Au point qu'un véritable marché parallèle du certificat vert s'est mis en place. Un fournisseur d'électricité peut continuer à se fournir auprès du marché classique –essentiellement à base de nucléaire en France– et acheter par ailleurs des certificats verts. En outre, ce système ne favorise pas réellement l'essor des énergies renouvelables car il n'implique pas obligatoirement que les fournisseurs qui achètent ces certificats réinvestissent une partie de leurs bénéfices dans ces technologies. Enfin, la plupart des offres vertes sont liées à de la production hydraulique, une technologie largement amortie et parmi les plus rentables. Les clients vont ainsi payer plus cher une "offre verte" qui provient d'une production parmi les moins chères !

Pour répondre à ces problèmes, le Comité de liaison des énergies renouvelables (Cler) développe actuellement en partenariat avec le WWF une déclinaison française du label européen d'électricité verte de haute qualité, "Eugene", sous le nom d'Eve. Les critères d'attribution du label sont stricts et doivent respecter des conditions d'éligibilité (une centrale de production doit répondre à des normes environnementales quant à l'impact des sources d'énergies renouvelables utilisées) et d'additionnalité (l'offre électrique verte doit encourager le développement des énergies renouvelables en favorisant l'apparition de nouvelles capacités de production ou l'amélioration des capacités existantes). Seuls Enercoop et Direct Energie feront pour l'instant des offres de qualité suffisante pour bénéficier de ce label.

Au final on s'aperçoit que bien que contestée, la libéralisation du marché de l'électricité permet de replacer les enjeux écologiques liés à sa production et à sa consommation au cœur du débat. Malheureusement, Enercoop constitue pour l'instant le seul et l'unique fournisseur à la hauteur de ces enjeux...

Découvrez Enercoop, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable !

Aux côtés de nombreuses autres associations comme Greenpeace, le Réseau Sortir du nucléaire est membre fondateur d'Enercoop dont les valeurs vont de pair avec les nôtres : équité, transparence et respect de l'environnement.

Pour sa part, la Fédération "Ateliers", qui rassemble plusieurs associations, dont le Réseau "Sortir du nucléaire" (dans les locaux du 9, rue Dumenge à Lyon Croix-Rousse) a décidé de souscrire au contrat proposé par Enercoop pour bénéficier d'une électricité garantie 100% renouvelable. En achetant les kWh renouvelables que nous consommons, Enercoop aide concrètement au développement de nouveaux moyens de production d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...).

Enercoop – 11, rue de l'Eglise – 75020 Paris

Site : www.enercoop.fr - E-mail : contact@enercoop.fr

Tel. 01 73 02 69 25

Gaëlle PIERRE

Greenpeace

Tous les détails de l'évaluation :

sur www.revolution-energetique.org